



Rue du Comte Rouge

Reprise des enrobés et pose de caniveaux

Par délibération en date du 19/12/2012, le conseil municipal approuvait le classement d'office dans le domaine public communal de la rue du Comte Rouge. De ce fait, la commune de Thonon-les-Bains et la communauté d'agglomération, depuis le transfert de compétences correspondantes, ont la charge de l'entretien de la voirie et des réseaux humides communautaires souterrains de cette voie. Ainsi, dans ce cadre, préalablement aux travaux de réfection globale de la voirie projetés par la ville de Thonon, l'agglomération va procéder à la réfection à neuf de 4 branchements d'eau potable présents sous le domaine public et à la suppression d'un ancien branchement inactif (travaux du 27 septembre au 8 octobre). A l'issue de cette intervention, la commune procédera à la pose de 47 mètres de caniveaux et à la reprise de 10 mètres de bordures, préalablement à la réfection totale du tapis d'enrobé.

L'étude préalable à cette réalisation est en cours de finalisation : l'absence de pente en long et de pente en travers nécessite en effet une réflexion poussée afin d'assurer le parfait écoulement des eaux de ruissellement tout en intégrant les différentes altimétries des seuils bordant cette voie.

Coût

Le montant de cette réalisation communale est estimé à : 77 500 € HT (93000 € TTC).

Contact

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr